



Association des Syndicats de la Distribution et de la Maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de manutention et de parcs et jardins

## BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR L'ASDM DANS LE CADRE DE LA CONVENTION QUINQUENNALE DE COOPERATION AVEC LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SIGNEE LE 5 JUIN 2009 ET PROROGEE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2015

*Ce document est structuré selon les articles de la convention de coopération du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

### I – EVOLUTION DES METIERS ET DES DIPLOMES

#### Etudes des métiers et de leur évolution :

- Collaboration à l'enquête mise en place par l'observatoire des métiers et des qualifications de la branche sur **la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** afin de définir les besoins de demain en termes d'emploi et de formation.

#### Etude des certifications et de leur évolution

- **Enquête annuelle auprès des établissements de formation** afin de collecter des informations sur : les options choisies, les effectifs, les flux, les résultats aux examens, les placements en entreprise, les projets des établissements de formation, les enseignants...
- Soutien et accompagnement des établissements dans **l'évolution de leur offre de formation**
- Organisation de **rencontres entre représentants des établissements scolaires (proviseurs, chefs de travaux, enseignants...) et professionnels de la branche**
- Introduction dans les diplômes de la **notion de « développement durable »**

#### Diplômes concernés

- **CAP : Dans le cadre du passage au Bac pro en 3 ans, nous avons fait le choix de garder le CAP** comme certification de niveau V et de faire disparaître le BEP de nos diplômes. Le CAP est également devenu la certification intermédiaire passée par les jeunes durant leur Bac pro 3 ans et qui assure qu'en cas d'une sortie prématurée de la formation en 3 ans, il y ait un minimum de jeunes qui soient sans qualifications.
- **Bac pro : Suivi de la mise en place du bac professionnel en 3 ans**, facilitation des échanges entre les entreprises et les établissements de formation, conseil aux entreprises pour la réalisation de contrats d'apprentissage de 3 ans.
- **Rénovation du BTS « Agroéquipement »** nouvel intitulé « Techniques et services en matériels agricoles »

- **Rénovation simultanée des trois CAP et des trois Bacs professionnels en maintenance des matériels**
- **Rénovation en cours du BTS MAVETPM**
- **Création et mise en place de licences professionnelles :**
  - commerce de matériel de travaux publics et de véhicules industriels
  - commerce des agroéquipements
  - Manager en Maintenance des Matériels

## II – INFORMATION ET ORIENTATION

### Information des jeunes, des familles, des personnels de l'éducation nationale et des représentants de la profession

#### Elaboration et diffusion de supports de communication :

- Rénovation du site [www.maintenancedesmateriels.com](http://www.maintenancedesmateriels.com), portail de présentation des métiers et des formations en maintenance des matériels
- **Campagne de communication maintenance des matériels :**
  - Affiches et dépliants diffusés dans tous les lycées et CFA dispensant nos formations
  - Publications dans des magazines
  - Réalisation de films métiers avec l'ONISEP

#### Réalisation d'actions d'information

- Réalisation de **l'opération bus découverte**, pour faire découvrir aux jeunes en classe de 3<sup>ème</sup> nos métiers et formations
- **Participation à des salons, forums des métiers et portes ouvertes** (Aquitec, Mondial des Métiers, interventions dans les collèges, lycées professionnels et CFA...)
- **Participation à des concours valorisant l'excellence** dans nos métiers (Concours général des métiers, olympiades des métiers, ...)
- **Organisation d'événements dans le cadre des salons professionnels** (Batimat, Intermat, Salon de la Manutention, Salon Vert, Salon International de l'Agriculture, Sima...)

#### Réalisation d'outils promotionnels

- Réalisation de **côtes de travail et tee-shirts pour les jeunes** lors des concours et salons.
- **Création de goodies** pour promouvoir le site internet maintenance des matériels (bracelets, stylos, sacs,...).

#### Mise en place de partenariats :

- L'ONISEP
- Club des partenaires (3 académies de la région Ile de France)
- Web pédagogique
- Union nationale des maisons familiales et rurales,
- ....

## III – FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

### Evolution de l'offre de formation initiale

- Mise en place de **partenariats avec les conseils régionaux et les académies** dans le cadre des évolutions de la carte des formations, notamment dans le cadre des Contrats de plans régionaux de développement de la formation professionnelle.
- Lorsque l'ASDM est consultée, la branche professionnelle donne son avis sur les ouvertures et fermetures de sections en maintenance des matériels.
- **Mise en avant du label « Lycée des métiers »** de la maintenance des matériels sur les plaquettes formation à destination du grand public.

### Accueil en entreprise

- Intervention de professionnels dans les classes
- Actions de sensibilisation des entreprises pour favoriser l'accueil en entreprise de jeunes en recherche de stages ou d'un contrat d'apprentissage.
- La branche professionnelle soutient la réalisation de mini stages en entreprise.

### Formation par apprentissage

- La profession donne un avis favorable ou défavorable lors d'ouverture de sections de formation par apprentissage.
- Mobilisation des différents partenaires pour la mise à disposition de matériels.

### Développement de la qualité des formations

- La profession soutient les jeunes désireux de faire un stage à l'étranger, en favorisant notamment la mise en relation avec les entreprises dans les pays souhaités.

## IV – FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

### Formation des salariés des entreprises de la branche

- Les salariés de nos secteurs d'activité suivent de nombreuses formations entrant dans le cadre des dispositifs de formation continue, gérés par l'OPCA.

### Validation des acquis de l'expérience

- Pas d'accord spécifique VAE actuellement dans notre branche, possibilité d'y accéder par les parcours classiques définis par la loi.

## V – DISPOSITIONS COMMUNES

### Délivrance des diplômes

- Participation de professionnels à des jurys d'examens

### Coopérations technologiques

- L'ASDM favorise la réalisation de partenariats entre les établissements de formation et les entreprises locales en termes de prêt de matériels, de mise à disposition d'ateliers pour les formations, de mise à disposition de documentation technique,....
- Réalisation d'un CDROM pédagogique consacré aux capteurs

## VI – FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

### Participation de l'ASDM à la formation des personnels de l'Education nationale

- **Réalisation de rencontres Ecole-Entreprise afin d'échanger sur les évolutions des formations et des technologies dans nos secteurs d'activité.**
- Stages techniques de formation des enseignants
- Accueil d'enseignants en entreprise

## VI – COMMUNICATION

### Diffusion des actions réalisées

- Création d'une plaquette ASDM présentant son champ d'intervention, ses missions et les actions réalisées.
- Création d'un site internet [www.ASDM.fr](http://www.ASDM.fr) concernant la promotion des actions réalisées, ce site internet sert également de portail de connexion vers l'enquête pour des établissements de formation et de portail du webtaxe pour la collecte de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises. La partie Webtaxe réoriente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 vers le site internet de AGEFOS-PME établissement AGEFOMAT.
- Diverses publications informant des actions menées (Sedimag, MAG2, newsletters et pages sur les sites internet des organisations professionnelles, presse professionnelle...)

**Nous avons pu constater que grâce à l'ensemble de ces projets, les effectifs de jeunes en formation maintenances des matériels, sont chaque année en augmentation, mais cette évolution est lente et fragile. Nous devons poursuivre nos efforts de communication sur nos métiers et formations pour pouvoir continuer à recruter à l'entrée des formations.**

**Nous avons aussi besoin de votre soutien à travers les fonds de la taxe d'apprentissage que vous pouvez nous attribuer !**